

TRANSCRIPTION VERBATIM

DÉBAT PUBLIC ÉOLIENNES EN MER NOUVELLE-AQUITAINE

30 SEPTEMBRE 2021 > 28 FÉVRIER 2022

Compte-rendu Verbatim

Réunion scénarios en ligne

Lundi 28 février 2022 en ligne

Salle/adresse : En ligne

Nombre de participants : 40

Début/fin : 17h > 19h

Intervenants :

Animateurs : Luc Picot, Secrétaire Général du débat public

Intervenants : Julie Dumont – Anaïs Lefranc Morin – Arnaud Passalacqua – Denis Cuvillier – Francis Beaucire – Claude Mulcey

Luc Picot : On va vous donner la possibilité de vous exprimer via un outil Klaxoon. On va vous envoyer le lien dans le fil de discussion, tout de suite, pour que vous puissiez rapidement pouvoir échanger sur les scénarios des publics. On vous transmet dans le fil de discussion le lien Klaxoon et vous allez pouvoir vous connecter à Klaxoon directement. Sur Klaxoon, via un système de post-it, vous commentez les bénéfices ou risques que représentent chaque scénario et la recommandation que vous feriez à l'État. On vous invite à aller sur le fil de discussion où vous retrouvez le Klaxoon. Vous cliquez dessus, vous enregistrez votre nom, prénom ou pseudo. À partir de là, vous pourrez commenter les scénarios et on fera collectivement un débrief.

Julie Dumont : Peut-être, Luc, pour ceux qui ne sont pas familiers de Klaxoon, je pense qu'il peut être important de rappeler, quand vous arrivez sur Klaxoon, vous pouvez zoomer ou dézoomer avec votre petite molette de souris ou avec les boutons plus et moins qui sont sur le côté droit de votre ordinateur, de votre écran. Pour générer des post-its, vous avez la possibilité de le faire à l'aide du petit plus qui est en bas au milieu de votre écran. Ce qui génère un post-it, vous tapez dessus et vous pouvez le positionner à l'aide de votre souris sur les différents espaces qui sont proposés pour chaque scénario.

Luc Picot : Voilà la mise en image de Klaxoon. Vous arrivez sur ce tableau et comme l'évoquait Julie Dumont, vous pouvez voir, zoomer. Puis pour ajouter un post-it, vous avez le bouton plus. On voit que certaines personnes, déjà, commencent à indiquer des post-its.

Julie Dumont : Je ne sais pas si les gens peuvent prendre la parole directement, mais si certains ont des soucis, éventuellement je peux faire la saisie de leur post-it, s'ils le souhaitent. Vous pouvez le mettre dans le chat : « Scénario 1 » puis votre commentaire. Éventuellement, j'irais les coller.

Luc Picot : On se donne encore quelques minutes pour écrire, ceux qui veulent écrire des post-its sur ce tableau de bord où on retrouve les 5 scénarios et indiquer votre recommandation à l'État. Ce qui permettra de nourrir le compte rendu final. Si vous avez des difficultés sur Klaxoon, n'hésitez pas à les inscrire sur le fil de discussion, on les reportera comme l'évoquait Julie Dumont. On les reportera tout de suite sur le tableau de bord.

Julie Dumont : On a pas mal de réactions, mais rien sur le scénario 2. Je précise au cas où. Alors, je ne sais pas, Carole, peut-être, si tu peux gérer le petit bug. Il y a eu un post-it géant.

Anais Lefranc Morin : Oui, du coup, on ne sait pas où il se situe. On dirait que c'est sur le premier, le scénario zéro, mais ce n'est pas complètement clair. Si la personne qui l'a mis peut le rapetisser et le placer, ce sera plus simple pour qu'on ne fasse pas d'interprétation erronée de vos commentaires.

Intervenant : On ne voit pas bien quand vous avez mis l'ensemble des posts. On n'arrive pas à lire davantage.

Julie Dumont : Je vais les grossir. Mais vous pouvez les grossir aussi en zoomant. Pour l'instant, ça dépend si vous êtes sur le Klaxoon directement, vous pouvez le grossir avec votre souris. Si vous n'êtes pas sur le Klaxoon, plus tard, on va les présenter et on fera des zooms pour que vous voyiez clair.

Intervenant : C'est le scénario 3 que j'ai indiqué avec une modification pour l'estuaire de la Gironde.

Luc Picot : Je vous propose qu'on commence à regarder les résultats et on pourra mettre une discussion. Je vais essayer de zoomer sur le scénario zéro. Scénario zéro, vous avez la vision. Est-ce Julie, voudrais-tu nous dire un petit mot ?

Julie Dumont : Oui, bien sûr. Le post-it qui est indiqué, le seul qui préserverait la biodiversité exceptionnelle de la zone effectivement, je l'ai placé là en pensant que c'était là. Si ce n'est pas le cas, vous me reprendrez. C'était le bénéfice de ce scénario zéro pas de projet. En ce qui concerne les risques, très clairement ils vont tous dans le même sens. Condamner le développement de l'éolien en mer sur la façade. Ne pas atteindre l'objectif de neutralité carbone et mettre en péril la sécurité d'approvisionnement. Quelqu'un nous précise que le conflit actuel montre bien le risque d'une dépendance aux énergies fossiles, donc le besoin de développer les ENR et rester dépendant des hydrocarbures russes. Ensuite dans les recommandations, nous en avons deux qui concernent ce scénario. Une qui est « Ne détruisez pas la crédibilité de l'éolien et de l'État en retenant les scénarios un, deux, trois qui nient la protection de l'environnement et les orientations prises par l'État et par l'Europe ». Le deuxième est « Faire bilan coût, avantage de ce projet, nous en avons vraiment besoin ! ». Voilà pour ce qui s'est dit en tout cas sur ce scénario zéro.

Luc Picot : Alors, je propose une suggestion. Anaïs commente le scénario 1.

Anaïs Lefranc Morin : Tout à fait. Il y a eu quelques vignettes sur ce scénario. En termes de bénéfiques, le projet historique selon les personnes qui ont mis des post-its permet un raccordement rapide en courant alternatif et il permet d'utiliser le gisement disponible dans les eaux territoriales. Il permet aussi de capitaliser sur les échanges, les discussions qu'il y a pu avoir dans le cadre des précédentes concertations. En revanche, ils portent le risque d'impacts sur l'environnement, en particulier sur la biodiversité.

Luc Picot : Merci Anaïs. Scénario 2, est-ce qu'Arnaud pourrait nous en dire un petit mot ?

Arnaud Passalacqua : Alors, scénario 2, il est moins commenté. On pourrait dire ça comme ça. Premier point, c'est le moins commenté. En termes de bénéfiques, il y a la question du paysage, plus au large, les questions liées à la visibilité. En revanche, en termes de risques en écho au précédent, il ne permet pas de bénéficier du gisement dans les eaux territoriales. Les recommandations seraient peut-être dans le cadre d'un phasage avec un premier parc qu'on imagine plus proche et donc, une extension qui pourrait être dans cette zone élargie, intéressante pour une extension du premier parc.

Luc Picot : Scénario 3, j'invite Denis à nous le commenter.

Denis Cuvillier : Dans les bénéfiques, un participant a noté évidemment que retenir des scénarios hors parc naturel marin et Natura 2000 correspond plus à une entente de nombreux acteurs. Ça permet de résoudre les craintes liées à la protection de la biodiversité en ne remettant pas en cause l'éolien dans son principe. Évidemment, dans les autres bénéfiques, il est plus éloigné, donc il est moins visible pour les gens qui ont exprimé des craintes sur la visibilité du parc éolien en mer. Sur les risques, coût de l'électricité, le participant a écrit trop important. Il est sûrement plus important donc projet irréalisable. C'est ce que disait Francis tout à l'heure. Ça dépend dans quelle tranche du projet on se place. Mais on n'est pas là pour apprécier les commentaires. Quelqu'un a estimé que le projet était irréalisable, qu'il devenait trop couteux. Puis, dans les risques, « le développement de l'éolien en mer n'est pas incompatible avec les aires marines protégées ». J'aurai plutôt mis ça dans les bénéfiques que dans les risques. Dans les recommandations, le scénario 3 hors du parc naturel marin semble le plus adapté, mais attention à la navigation et l'accès aux cargos à l'estuaire de la Gironde. Enfin, quelqu'un a fait une recommandation, c'est de mesurer l'impact sur les zones de navigation de plaisance, notamment, car c'est une zone importante pour naviguer au moment des périodes d'affluence de l'été.

Luc Picot : Alors si Francis a pu réparer son micro entre temps.

Francis Beaucire : C'est vous qui allez me dire si vous m'entendez ?

Luc Picot : Oh alléluia. C'est un peu le running gag de la Commission les problèmes de micro.

Francis Beaucire : J'ai quand même passé les trois premiers scénarios non pas à écouter ce que vous avez dit, mais à bidouiller l'ordinateur. Alors, le scénario 4, l'idée c'est pour l'avenir. Un scénario qui est complémentaire, nécessaire au besoin d'avenir. Celui-là, si j'interprète ce petit carré jaune, il se placerait dans notre fameuse idée, c'est quoi le coût d'après ? C'est-à-dire la planification de la mer sur long terme. Dans les risques, là il y a beaucoup de petites vignettes. Il y a beaucoup de post-its dans les risques. Le coût de

l'électricité est trop important. Évidemment puisque c'est plus loin, le coût de raccordement est certainement supérieur. C'est ça que veut dire ce petit post-it. Deuxièmement, incompatibilité probable avec la pratique de la pêche professionnelle. Là, on est très, très loin donc la question c'est évidemment quand on va vers le large, c'est de savoir ce qu'est la pêche professionnelle très au large. Alors qu'on l'a bien renseignée dans la mer territoriale en particulier. « Une énergie moins compétitive donc plus chère pour le consommateur », on part du principe, j'imagine, parce que c'est loin et que c'est plus cher, l'électricité va être plus chère. « Techniquement plus difficile » parce que c'est du flottant. J'imagine que c'est ça. Dernier post-it, « On perd une partie de la ressource éolienne plus proche des côtes ». À vrai dire, je ne sais pas interpréter cette vignette. Apriori, plus on est loin, plus il y a du vent. C'est bien ce que j'ai cru comprendre de la part des experts qui sont intervenus. Peut-être qu'il faudra demander à la personne qui a posé cette vignette d'expliquer. La vignette évidemment résume tout un raisonnement. Les recommandations : « À garder pour plus tard, quand plusieurs parcs seront déjà déployés ». Effectivement, on voit bien que le scénario numéro 4 est un scénario pour l'avenir d'une certaine façon. C'est ça qui ressort. Avec une interrogation dans les risques que ce ne soit peut-être pas si intéressant sur le plan de l'efficacité pour produire de l'électricité. C'est ça qui ressort de quelques vignettes. Voilà pour le scénario 4.

Luc Picot : Anaïs Lefranc Morin ?

Anaïs Lefranc Morin : À moins que la personne qui a indiqué sa vignette veuille prendre la parole. C'était pour dire que le post-it qui posait question, qui était sur la perte d'une partie de ressource éolienne plus proche des côtes fait écho à des choses qu'on a entendu pendant le festival sur le fait que si on était dans une perspective d'un développement relativement important de l'éolien en mer à l'échelle de la France, il y aurait probablement au moins deux parcs. Si on situait le premier parc déjà très au large, quid du second. Est-ce qu'on aurait la possibilité de faire un deuxième parc très au large ? Et donc une interrogation sur le fait d'investir dès le départ l'espace le plus au large au regard de la question de la planification de l'éolien à long terme. C'est comme ça que je lis le post-it.

Luc Picot : Je propose que la personne qui aurait écrit ce post-it, si elle le souhaite puisse développer l'argument. Comme Francis l'a dit, un post-it c'est un résumé d'un argument. Si elle le souhaite, on vous invite à un temps d'échange. Tout le monde a pu s'exprimer via le Klaxoon. On a lu collectivement les messages. Si des gens souhaitent prendre la parole, vous pouvez lever la main en cliquant en bas du panneau Zoom et on vous écoute. A priori pas trop de réaction. Non, on a une main levée.

Claude Mulcey : Bonjour. Il n'y a pas parmi nous aussi des pêcheurs professionnels, dans le visio ?

Luc Picot : On a des représentants de pêcheurs professionnels. J'ai cru voir le Comité régional et le Comité départemental, donc les deux Comités présents à cette réunion. Si vous avez une question, n'hésitez pas à poser votre question.

Claude Mulcey : Justement, ils ont voté contre et même les pêcheurs plaisanciers. Les plaisanciers en temps normal, pas forcément que des pêcheurs ne souhaitent pas, dans le parc marin, notamment pour l'approche des 12 000 nautiques. Pour la position du posé en 50 et 70 mètres semble plus intéressant, bien qu'il y a un problème de taxe qui ne viendrait pas aux villes. C'est ce qu'il ressort de cette difficulté. Dans tous les cas, les éoliennes

poseront un problème pour les professionnels, mais c'est à eux à en parler. Ce n'est pas aux plaisanciers pêcheurs, que je suis, à insister à leur place. N'oublions pas non plus, ça a été dit dans les différents visios, que la zone n'est pas assez ventilée par rapport à la Bretagne et à la Manche. Vos collègues, la dernière fois, l'ont bien dit. Est-ce que c'est vraiment une nécessité de le faire là ? Par contre, la géopolitique ces jours-ci nous montre que malgré tous les inconvénients, les impacts, il y a une nécessité nationale de chercher à s'éloigner des ressources étrangères en carbone, pétrole ou gaz. Ça devient une nécessité criante. Donc, dans un moindre mal... Voilà pour moi, pour l'instant.

Luc Picot : Merci, monsieur, pour ce témoignage. S'il n'y a pas d'autres prises de parole, un retour sur les 5 scénarios, je vous propose de passer à la deuxième partie de notre réunion qui est des questions autour du débat public. Je vous invite... Les deux questions, nous avons la Commission, elle a retenu deux questions que nous vous posons. La première c'est : « Comment accueillez-vous les alternatives produites par les publics ? ». C'est une question générale sur un des grands axes de ce débat qui a été de donner au public la possibilité d'instruire des alternatives au projet et notamment des alternatives liées aux caractéristiques de localisation ou de technologie. Discussion fortement nourrie lors de plusieurs réunions entre technologie posée et technologie flottante. Puis je le redis sur la question de la localisation. Donc première série de questions. Deuxième grosse question : « Qu'avez-vous retenu du débat public ? », sachant que cette question ne présente pas le fait que le compte rendu sera livré le 28 avril pas avant. Ce sera le 28 avril que le compte rendu sera délivré. Même si la discussion, on fera une discussion libre après coup, mais pour permettre à tout le monde de pouvoir s'exprimer, de retourner sur Klaxoon. Juste en dessous des scénarios, il y a deux tableaux qui vous permettront de pouvoir donner vos idées sur comment accueillez-vous les alternatives produites par les publics ? Plutôt positivement, négativement. Vous pouvez clairement dire : « Ce n'est pas le boulot du débat », ou « C'était le boulot du débat », ou « Il fallait peut-être le voir autrement ». Toutes les paroles seront les bienvenues. Puis la deuxième qui est beaucoup plus générale, c'est ce que vous avez retenu du débat public. Soit en mode un peu évaluation, soit en mode vos conclusions de ce débat puisque nous avons vu que nous avons cheminé pendant 5 mois et que les objets de discussion ont un peu évolué pendant ces 5 mois. L'intervention de Monsieur juste avant, intégrant un aspect de géopolitique montre bien que l'actualité percute en permanence le déroulement d'un débat public, même jusqu'au dernier jour. On vous invite à aller sur le Klaxoon, pour que nous puissions recueillir vos réponses à ces deux questions. Pour ceux qui auraient du mal à aller sur le Klaxoon, comme toujours, on peut mettre des questions, vos remarques dans le fil de discussion et nous les remettrons sur Klaxoon.

Julie Dumont : Voilà, n'hésitez pas à le faire pour ceux qui ne sont pas sur Klaxoon. Vous mettez un pour la question qui est « Comment accueillez-vous les alternatives produites par les publics ? » et deux, « Qu'avez-vous retenu du débat public ? ». Vous mettez le chiffre et votre remarque et je les répercuterai directement sur le Klaxoon.

Luc Picot : Je pense que c'est bon. Vous pouvez continuer de toute façon en direct à remplir le Klaxoon. On va s'intéresser à la première question, « Comment accueillez-vous les alternatives produites par les publics ? ». On va rappeler qu'un débat public, c'est un débat des publics que la Commission particulière organise, mais d'elle-même, elle ne peut pas produire des arguments de contenu sur le fond du débat public. À la différence, par exemple, d'un Commissaire enquêteur ou autre. On peut voir sur ces post-its les différentes affirmations émises par vous. « Donc les zones alternatives proposées ne permettent pas de

planifier sur le moyen et long terme le développement de l'éolien en mer sur la façade ». On a bien conscience que les alternatives répondaient aux questions du débat. Les questions du débat, je les reprends. C'est une proposition de l'État de lancer un appel d'offres pour un projet de 500 mégawatts à 1000 mégawatts pour 2022-2023 si le projet se fait à la sortie du débat. Et un deuxième appel d'offres pour 2024. Il se posait la question de la planification. Ce post-it soulève une question importante que nous avons traitée dans une réunion thématique, spécifique, sur les enjeux de planification. Je vous invite à retrouver des éléments de cette réunion thématique du vendredi 11 février matin où plusieurs intervenants dont le Syndicat des Énergies Renouvelables, FEE, et d'autres acteurs ont évoqué le sujet. « Les alternatives proposées ont permis de compléter le cadre du projet proposé par l'État », oui c'est l'intérêt. « Les alternatives proposées ont ouvert un dialogue constructif avec les professionnels de l'éolien ». On a organisé une réunion sur le devenir de l'éolien en 2030, réunion du mardi 22 février. L'intégralité de la réunion n'est pas encore sur le site internet, mais elle le sera dans le courant de la semaine. Vous pourrez retrouver les éléments. « Cette semaine après l'essentiel du débat, nous avons connu un conflit violent sur notre continent et la seconde partie du rapport du GIEC. Deux raisons importantes de développer toutes les alternatives des différents scénarios ». Un post-it qui rappelle que le débat public s'inscrit dans une actualité et que nous avons connu des actualités qui est la COP26, des rapports complémentaires du GIEC, mais aussi des alertes sur la protection de la nature. Il y a eu un grand congrès à Marseille l'année dernière. On voit que le débat public ne se fait pas hors sol, il se fait connecter à l'actualité. « Semble objectif le scénario zéro et exhaustif toutes les combinaisons possibles. La suite que l'État donnera à ce débat sera un bon indicateur de la crédibilité de la CNDP et de l'écoute démocratique de l'État ». Le vieux slogan de la CNDP était : « Vous donnez la parole et la faire entendre ». C'est un peu la deuxième partie du slogan de la CNDP qui est en jeu, de savoir si cette parole des publics sera entendue par l'État. La question, c'est quelle parole ? Puisqu'il y a pratiquement tous les scénarios sur la table. Vous pourrez de manière assez machiavélique dire que de toute façon, l'Etat répondra forcément à un des scénarios qui est présenté par les publics. La Commission du débat n'a pas vocation à dire quel scénario est le meilleur, mais à faire en sorte que les arguments des différents scénarios soient les plus exhaustifs possible de ce que vous pensez. « Ce ne sont pas des alternatives, mais d'autres projets à réaliser en complément pour atteindre la neutralité carbone ». Une question de fond importante, de savoir si on est dans le cadre d'alternatives où ce sont d'autres projets qui seraient reconstruits à partir de zéro. Je vous propose à partir de ces éléments d'engager une discussion et nous verrons la deuxième question après coup. Mais vous pouvez toujours continuer à les renseigner. Il y aurait-il des prises de parole ? Je vois qu'il n'y a pas de prise de parole, de main levée. Nous allons continuer notre petit bonhomme de chemin pour la deuxième question. C'est l'avantage des Klaxoon, ça permet à tout le monde de s'exprimer, mais ça épuise un peu après l'expression des paroles orales. Ce n'est pas très grave parce que l'intérêt d'un débat public, et en l'occurrence on l'a dit à toutes les réunions, c'est de récolter vos arguments. Quel que soit le canal de récolte, nous, on moissonne des arguments et on est content que ceci fût dit.

Je reviens sur la deuxième question : « Qu'avez-vous retenu du débat public ? ». Difficile, je pense, de répondre toujours en un post-it. Les post-its sont nombreux et riches. Je serai d'avis à ce que mes camarades de la Commission puissent se saisir un peu de ces différents post-its. Ils les ont soit là, soit directement eux et qu'ils puissent les commenter un peu collectivement. L'exercice est un peu compliqué à 5, mais on peut s'y lancer. Anais, je vois que tu opines du chef donc on te donne la parole.

Anaïs Lefranc Morin : D'accord. Peut-être qu'en préalable on peut souligner qu'il y a plusieurs types de réactions. Il y en a certaines qui sont relatives à l'organisation du débat lui-même. Il y en a d'autres qui concernent des enseignements plus d'ordre de constats d'enseignements qui sont formulés à l'issue du débat. Et enfin, quelques questions qui sont plutôt à destination du maître d'ouvrage que de la Commission. Je propose de parler des post-its qui concernent le débat lui-même. Je laisserai mes camarades prendre la suite. En ce qui concerne le débat, il y a un certain nombre de regrets qui ont été formulés. Certains qui concernent le fait que certaines réunions ont été déplacées ou annulées et que ça complexifie le suivi du débat. C'est vrai qu'on est conscient de ce fait et bien entendu... Disons qu'on a dû s'adapter à un certain nombre de contraintes et en particulier de contraintes liées au Covid19 qui ont fait que par exemple, le Festival qui devait se tenir en janvier a dû être reporté. Un certain nombre de réunions qu'on avait prévues en présentiel ont dû passer sur un mode visioconférence parfois un peu tardivement parce qu'on attendait de savoir comment évoluait la situation sanitaire et on avait à cœur autant que possible d'organiser les choses en présentiel. On attendait parfois un peu le dernier moment pour voir où en était la situation, notamment aux mois de décembre et janvier où ça évoluait très vite, toutes les semaines on avait des nouvelles mesures et recommandations. D'où effectivement ce changement de format de certaines réunions dont on comprend qu'il est pu être perturbant pour certains et certaines d'entre vous.

Luc Picot : Je compléterai par le fait que le débat a connu sa surprise. Le fait que l'extension de la zone ayant nécessité une extension aussi d'un mois du débat nous a obligés de replanifier un certain nombre de réunions thématiques qu'on avait prévues. Parce qu'il ne s'agissait pas pour nous de passer un mois supplémentaire à se tourner les pouces. Il était clair qu'il y avait un certain nombre de sujets à évoquer. Le fait qu'on ait aussi une expertise complémentaire à obliger à s'adapter un petit peu. On voit bien, Francis l'a dit clairement à plusieurs reprises, il a dit que le débat public, ce n'est pas un horaire de chemin de fer où tout serait prévisible avant même que le débat commence. On est souvent percuté par des événements d'actualité par des parties prenantes qui n'auraient pas été identifiées en phase amont, qui viennent, qui se manifestent et qui demandent à ce que des sujets soient débattus. Tout cela a fait évoluer. Je prends un exemple, au début, il était prévu en juillet dans les modalités du débat, une seule réunion sur l'environnement. Au regard de l'évolution du débat, on a considéré qu'il fallait faire trois réunions sur l'environnement. Deux réunions qui n'étaient pas prévues ont dû être organisées un peu sur le tard. Oui, on a conscience qu'il a été difficile de le suivre et qu'il y a toujours eu une petite part d'improvisation, mais cela était sur la nécessité de coller aux demandes du public et aux besoins que le débat soit le plus exhaustif possible et qu'on ne rate pas un sujet important.

Anaïs Lefranc Morin : Et malgré tout, ce qu'on retient, c'est qu'il y a toujours eu du monde lors des réunions organisées. On vous remercie de votre souplesse. Comme vient de le dire Luc, c'était vraiment au service du débat qu'on a cherché à le faire, même si on entend que ça peut être un peu déroutant. En ce qui concerne le fait de ne pas avoir eu toujours des réunions en visioconférence. Je vois qu'il est dit : « Il était normal ». Je nuancerai parce qu'il y a seulement deux ans, avant la crise sanitaire, on avait uniquement des réunions en présentiel et tout le monde s'en accommodait très bien. Il pouvait y avoir des choses en visioconférence, mais on va dire que ce format était beaucoup moins utilisé dans le cas du débat public. Il se trouve que mettre en place une diffusion en direct, ça induit des contraintes techniques et des coûts qui sont non-négligeables. Là, on a privilégié le fait de

pouvoir organiser notamment un Festival avec énormément de propositions de format très varié pour toucher une variété de public, plutôt que de privilégier des aspects plus techniques. Dans la mesure où les réunions qui n'étaient pas diffusées en direct sont mises en ligne par la suite. C'est vrai que ça ne nous semblait pas de nature à compromettre la bonne information des publics. J'entends que c'est un regret... Mes collègues pourront compléter. Je pense que ça correspond aussi à une réalité qui est que les formats mixtes présentiel, distanciel, ne sont pas toujours évidents à mener parce que tout simplement il y a des questions de son, de bonne participation des uns et des autres qui font que ce n'est pas toujours optimal non plus. Je ne sais pas s'il y a d'autres réactions.

Julie Dumont : Ouais, je compléterai simplement aussi avec le fait qu'on a parfois des réunions présentielles qui sont filmées, lors des plénières notamment. Mais quand on fait des réunions présentielles avec des ateliers en sous-groupes à 5-6 personnes par sous-groupe, il est difficile entre guillemets de filmer et d'obtenir un rendu qui soit intéressant. Dans ces cas-là, on est sur du compte rendu écrit pour faciliter tout simplement le partage de tout ce qui aura été dit dans les sous-groupes. Il y a aussi ces contraintes d'animations qui viennent complexifier encore un peu plus.

Anaïs Lefranc Morin : Peut-être pour finir avant de laisser la parole à mes collègues. Sur les autres post-its, il y a des personnes qui ont apprécié les formats hybrides présentiels, visios, où on avait les intervenants en présentiel et les participants en visio. On note aussi les frustrations de ne pas pouvoir tout suivre. C'est vrai qu'un débat public, c'est énormément d'événements à différents moments de la journée, de la semaine, différents endroits. Effectivement, c'est compliqué de tout suivre. C'est aussi tout simplement lié au fait qu'on essaye de proposer beaucoup de choses. On comprend que ça génère des frustrations, mais ça fait un petit peu partie du jeu. Je note qu'une personne a indiqué que le Festival avait permis d'ouvrir le champ des possibles et notamment une prise de conscience des enjeux énergétiques de long terme. C'était effectivement un des objectifs. Puis, la remarque qui avait déjà été formulée précédemment qui est que la suite que l'État donnera à ce débat sera un bon indicateur de la crédibilité de la CNDP et de l'écoute démocratique de l'État. Comme ça a déjà été commenté, je ne vais pas recommencer.

Luc Picot : Si d'autres veulent...

Arnaud Passalacqua : Je voulais amener sur le fond, c'est ma façon de comprendre les choses, c'est sur les questions de prix et de coût. Je trouve et je vais peut-être le dire comme ça, qu'on n'a pas été au fond de cette question, parce qu'elle est peut-être difficile. Il y a énormément d'incertitudes techniques diverses et variées. Je ne sais pas si on est capable de l'investiguer. Par ailleurs, elle demandait aussi d'aller au-delà de l'éolien et d'aller voir le prix ou en tout cas de vendre des énergies électriques et autres à terme. Je ne sais pas quel est le terme, mais admettons 10 ans. Je ne sais pas si on vraiment capable d'en parler. On voit bien que toute l'actualité peut changer d'un jour ou l'autre tout ça. On n'a pas vraiment fait une étude ou une réunion vraiment complète sur à quel prix est-on prêt à vivre avec l'électricité dans 10 ans ? Je pense que ça reste ouvert. Sachant qu'on avait la question, on a quand même un prix cible qui existe dans tout notre projet. Peut-être que celui-là, on ne l'a pas mis beaucoup en discussion. Ça pourrait faire partie des choses sur lesquelles on aurait pu mieux faire. Pour le dire comme ça.

Claude Mulcey : Je vous remercie la précision ou l'imprécision sur le coût de l'électricité. C'est une chose quand même qui parle le plus aux gens. Des promesses, c'est une chose et après, on voit la réalité. Je ne comprends pas la difficulté qu'il y aurait eu de mettre pas forcément en visioconférence, mais simplement en diffusion, en vision simple. Les derniers débats publics par exemple, de l'île d'Oléron et l'île de Ré, même sans intervenir parce que ça complique, mais uniquement d'entendre ce qu'il se dit. Ça permet de mieux gérer. Je serai surpris suite aux derniers événements de voir et d'entendre les réflexions des gens qui ont parlé jusqu'à présent, qui sont intervenus, quels seraient leurs avis maintenant quand on voit la dépendance avec les événements tragiques, ce qu'il en est. Il est certain que ça doit faire réfléchir les gens pour dire qu'il faut mieux avoir de l'électricité en éolienne que de ne plus en avoir ou en manquer, surtout si on a des pannes électriques ou s'il faut changer dans quelques années nos centrales nucléaires, avant qu'elles soient reconstruites. Je pense qu'il faudrait revoir cette question avec les gens. Que pensez-vous du problème avec la géopolitique actuelle de guerre ? Merci.

Luc Picot : Alors, est-ce qu'il y a d'autres réactions, soit des membres de la Commission, soit des publics, sur qu'avez-vous retenu du débat public ? C'est expression libre.

Denis Cuvillier : On a enlevé l'écran, mais sur l'image du dessous, il y avait un certain nombre de remarques.

Luc Picot : Je vais le remettre.

Denis Cuvillier : Les gens les ont vues, mais il y a un certain nombre de remarques qui portaient sur la planification long terme. Là, on a eu un débat de projet, parce qu'évidemment c'était l'entrée du débat, c'était un projet. Mais un certain nombre de remarques en dessous disent qu'il a manqué cette dimension planification long terme. Je pense que ça, c'est adressé largement plus à l'Etat qu'à la Commission, mais nous en ferons le relai dans notre compte rendu. Soyez-en rassuré. Je parle à la place de l'Etat, mais je crois que les prochains ne seraient plus des débats de projet, mais des débats de façade ce qui permettra d'élargir le champ de la réflexion. Je ne sais pas s'il y a un représentant de l'Etat qui peut confirmer ou infirmer mon propos, mais ce serait intéressant.

Julie Dumont : Le temps que l'Etat se prépare éventuellement à cette question Denis, je voulais revenir, il y a un nouveau post-it qui est apparu et que je trouve assez intéressant. Je retourne la question, est-ce que chaque membre de la CPDP peut nous dire quelles sont leurs surprises dans ce débat ? Voilà, donc préparez-vous chers membres de la Commission à répondre à cette question.

Luc Picot : Ce post-it est bien parce que moi, j'avais prévu cette question pour les membres de la Commission, mais de manière plus large que la surprise, sur à chaud ce qu'ils retenaient du débat sans préjuger le compte rendu et sans aller trop loin. Est-ce que la DGEC est présente pour nous répondre ? Ça a été évoqué plusieurs fois le fait, Denis. Logiquement, il y aura un débat de planification pour le renouvellement des DSF. Théoriquement, pour la façade sud-atlantique, c'est le dernier débat de projet.

Denis Cuvillier : Je peux réagir, ce que j'ai retenu de ce Festival en tant que membre de la Commission particulière, c'est clairement le Festival qui a conclu le débat public. J'ai fait des débats publics dans le passé, je n'avais jamais eu cette forme d'organisation d'un débat. J'ai trouvé ça à la fois riche, intéressant. Vraiment, c'est un sujet qui a fait avancer les réflexions.

Les réflexions des participants du Festival, mais globalement de tous ceux qui ont pu suivre de loin ce Festival. Moi, ça a été vraiment ma surprise et le grand intérêt que j'ai trouvés à ce débat.

Luc Picot : Alors un autre membre ? Arnaud ?

Arnaud Passalacqua : Je ne sais pas si c'est une surprise, on va dire à titre professionnel, je passe ma vie à parler de questions, de comment transformer les transports, c'est mon sujet. On voit que la question de l'ancrage territorial des solutions évoquées plus largement, elle est extrêmement difficile à mettre en débat et à faire converger des idées ou des idéaux un peu globaux. On voit que localement, c'est compliqué. Je ne vise pas du tout du NIMBY, c'est vraiment un problème plutôt de concrétisation de notre volonté, j'imagine de tout le monde, de pouvoir changer les comportements face au changement climatique. On voit que dès qu'il s'agit de concrétiser, on a des enjeux d'échelle, de temporalité, de transformation, de représentation et d'imaginaire qui sont compliqués. La question que je pourrais nous poser, comment avoir un débat public qui permet de prendre ça par toutes les facettes ? C'est extrêmement difficile. Je ne sais pas si c'est une surprise, mais en tout cas, c'est un constat.

Julie Dumont : Dans les surprises, je n'avais pas fait de débat public jusqu'à maintenant. C'était le premier auquel je participais. J'étais très surprise par l'ampleur des sujets abordés. J'ai été habituée à faire des concertations préalables sur de l'éolien terrestre notamment. Là, je trouve que les sujets étaient extrêmement techniques et que les publics sont rentrés vraiment dans les sujets techniques. Ça, ça a été une surprise. J'ai été surprise aussi, alors ça me fait rebondir sur un post-it qui n'a pas encore été lu ou traité, c'est la circulation des fake news qui est quelque chose qui m'a interrogé aussi assez souvent dans ce débat et qui m'a surpris. Effectivement, il y a parfois des propos... Il y en a certains où c'est évident et puis d'autres où ce sont des sources qui diffèrent, des chiffres qui selon les sources ne sont pas les mêmes. Des choses comme ça qui ont porté beaucoup de réactions, notamment sur la plateforme participative qu'on est plusieurs à avoir suivie de près. Les surprises, c'est aussi l'intensité de la participation sur ce débat public. Et notamment la fréquentation pendant le Festival. Même si l'espace Encan est extrêmement vaste, les chiffres en fin de journée nous ont permis de voir que sur deux journées, on avait touché plus de 1000 personnes. Ça, c'était une surprise intéressante. Voilà, mais en tout cas le fait que les publics soient rentrés dans la technicité des sujets, c'est quelque chose qui m'a particulièrement étonné.

Anaïs Lefranc Morin : Peut-être pour finir avant de laisser la parole à Francis puis peut-être aussi aux membres du secrétaire général. En ce qui me concerne, je dirai que ce qui m'a surpris c'est l'intensité des débats parce qu'au regard de l'importance du projet, je m'attendais à ce qu'il y ait quand même beaucoup de participations et de discussions. Ce qui m'a étonné, c'est la diversité des positions qui ont été portées par les différents publics. D'ailleurs, les 5 scénarios qu'on a discutés juste avant en témoignent. On a vraiment eu une palette très vaste de positions par rapport au projet avec des arguments de différents ordres, aussi bien très ancrés dans la situation locale que se rapportant à des considérations d'ordre beaucoup plus large, qui envoient à des questions nationales, européennes, voire mondiales. Ça, c'est vrai que je ne m'attendais pas forcément à avoir autant de positions différentes qui a un pour ou contre le projet, mais à des « oui, mais », « non », « sauf si », etc. C'était un élément d'étonnement. Sinon, ce que j'en retiens, c'est quand même la complexité des enjeux qui sont abordés et leur intrication. Ce qui fait qu'on va avoir du travail

pour le compte rendu afin de rendre tout ça à la fois, de montrer cette diversité des positions, mais aussi l'ampleur des enjeux et leur complexité technique comme l'a dit Julie. Mais aussi parce qu'on a des interactions entre l'environnement, l'économie locale, les activités du territoire, l'identité du territoire, ses paysages, etc. Vraiment beaucoup de questions qui feront que je pense qu'on aura à cœur de rendre à la fois tout ça lisible et en même temps d'essayer autant que possible de ne pas réduire l'ampleur des enjeux soulevés et la difficulté des sujets qui sont vraiment assez complexes. Il me semble.

Luc Picot : Francis ?

Francis Beaucire : Moi, j'écoute avec intérêt puisqu'entre nous, on s'est beaucoup consacré au débat et on n'a pas beaucoup échangé sur notre vécu. Là, c'est une séquence qui est aussi intéressante pour la Commission elle-même. Une surprise de taille moyenne, c'est qu'au milieu du débat, le maître d'ouvrage change sa question. Avec l'extension de périmètre. D'autre part aussi, le changement de la profondeur d'eau pour un parc posé, qui passe si on est bien attentif à ce qui a été écrit, de 50 à 60 mètres. Ces deux modifications en cours de débat, pour moi, c'est une surprise, mais j'ai bien dit de taille moyenne. Mais je pense qu'on ne s'y attendait pas vraiment. Alors, la vraie grosse surprise, c'est une attente. J'aimerais être surpris par la décision du maître d'ouvrage. Ça renvoie au post-it qu'on a lu tout à l'heure : « La crédibilité de la CNDP dépend de l'écoute et de l'intégration d'un certain nombre de remarques qui sont faites dans le cadre du débat public ». C'est vrai que la CNDP n'a de sens qu'à partir du moment, ou comme on a pu le formuler entre nous plusieurs fois, finalement la question posée par le maître d'ouvrage ne sort pas du débat comme elle y est entrée. C'est-à-dire qu'entre les deux, il s'est passé 5 mois et même un peu plus pour nous qui travaillons depuis mars dernier. Il s'est passé du temps, il y a eu des éléments de contexte qui sont intervenus. Bref, la question n'est plus la même qu'il y a un an. C'est vrai que mon attente de surprise c'est, avec une certaine impatience, la décision de l'État. Si je peux greffer là-dessus une autre remarque relative à l'intérêt d'avoir suggéré d'imaginer des alternatives. Personne n'était obligé d'imaginer des alternatives. Si personne dans ce débat n'avait répondu à cette suggestion qu'on a faite, on n'aurait pas du tout eu le chapitre alternative. Le fait de suggérer des alternatives, ça va mettre le maître d'ouvrage, l'Etat, dans la position de répondre à chacun de ces scénarios, pour les réfuter, pour les admettre, pour les modifier. Bref, l'État va devoir répondre au travail que certains membres et participants de ce débat public ont fait. Ça, je pense que c'est quelque chose d'important. Peut-être que c'est ce que la Commission attend de l'État. C'est là qu'il y a peut-être cette attente de surprise de ma part. Voilà pour les surprises.

Luc Picot : S'il n'y a pas de remarques particulières des publics qui eux aussi peuvent avoir connu des surprises. On va enchaîner avec la dernière partie de cette réunion qui sera très courte puisqu'on va partager la suite du débat. Puis après, on fera un petit dernier tour de table s'il y a des prises de parole. Et cela pourra conclure définitivement ce débat public qui se clôt ce soir. Vous pouvez encore poser des questions, encore donner des avis sur la plateforme participative du débat public. Mais à partir de minuit, elle sera fermée. Les suites sont simples, il n'y a que quatre points qui sont évoqués sur ce panneau. Le compte rendu qui sera publié le 28 avril précisément, dans la journée. Ce compte rendu sera présenté dans le territoire courant mai. On reviendra vers vous d'ici quelques semaines pour vous donner les dates qui ont été retenues. Il faut que les membres de la Commission soient disponibles, que le territoire, des salles soient disponibles, etc. Jusqu'au 28 juillet, donc du 28 avril jusqu'au 28 juillet, pendant la période des trois mois, il y aura une réponse ministérielle. De

mémoire, le projet a été saisi par deux ministres. Le ministre de la transition écologique et ministre de la mer. On verra quels seront les ministères au mois de juillet. Il y aura une réponse ministérielle sur le compte rendu et notamment les avis que le public aura fait remonter à la Commission et qui auront été retranscrits dans le compte rendu. Puis, en juillet, une présentation des réponses de la maîtrise d'ouvrage dans le territoire. Donc le même dispositif qu'avril, mai. Voilà, il n'y a pas plus à dire puisqu'après, tout sera suspendu à la décision ministérielle, soit de poursuite ou non du projet et à quelles conditions, quelle localisation, etc. On peut faire un dernier tour de table avant fermeture.

Julie Dumont : Il y avait une question qui a été posée dans le chat à laquelle on n'a pas répondu qui était : « Éloignez les parcs éoliens hors des 12 miles supprimera les droits des taxes ? ».

Luc Picot : On a eu une réunion. On peut inviter monsieur... La réunion ancrage territorial et planification. Il y a deux réunions publiques thématiques, celle du vendredi 11 février et celle du mercredi 23 février. La question des taxes a été évoquée. Pour apporter une réponse à monsieur pour ne pas qu'il aille triturer des pages et des pages de verbatim, il y a une taxe prévue en eaux territoriales donc avant les 12 nautiques, qui est un régime de répartition connu, 50 % pour les collectivités locales, 35 % pour les différents Comités des pêches et des pourcentages pour d'autres acteurs types OFB, SNSM. Puis au-delà des 12 nautiques, il y a un régime de taxe du même montant, mais dont la ventilation n'est pas connue. C'était pour résumer très rapidement la...

Anaïs Lefranc Morin : Il y a une autre question, une réponse apportée par la DGEC. La question était : « Quand l'implantation sera-t-elle arrêtée ? » et M. Guillaume Rouvière a indiqué : « Si le projet devait être poursuivi à la suite du débat public, la décision ministérielle identifierait une zone d'implantation. Cette zone sera à nouveau réduite pendant le dialogue concurrentiel de la procédure d'appel d'offres. Le public sera informé de cette réduction de zone pendant la concertation post-débat ». Là, effectivement on vous renvoie à la partie dans le dossier du maître d'ouvrage qui est en soi assez volumineux, mais qui porte sur les suites du débat. C'est indiqué toutes les échéances qui suivront le débat dans le cas où le projet serait confirmé en juillet.

Francis Beaucire : Mais en tout état de cause, dans sa réponse, le maître d'ouvrage, c'est-à-dire au mois de juillet, va manifestement s'il décide de poursuivre le projet, qui est toujours la phrase préliminaire, va manifestement désigner une zone à l'intérieur de laquelle les industriels pourront construire un parc. C'était bien ça la question posée, quand ? C'est au plus tard 3 mois après la remise de notre compte rendu. Mais c'est bien au plus tard, et le « au plus tard », c'est le 28 juillet.

Luc Picot : Parfait. S'il n'y a pas d'autres remarques, questions, levées de main, je vais laisser à Francis le soin de conclure.

Claude Mulcey : Excusez, une seconde. Vous avez parlé qu'il y avait une zone trois modifiée. Mais que vous n'avez pas eu le temps de la marquer sur la carte. J'ai posé une question écrite tout à l'heure, qu'il fallait faire attention avec l'entrée de la zone de l'estuaire. Est-ce que vous allez nous montrer la carte que l'Etat a modifiée, du projet, du scénario 3 ?

Luc Picot : Le scénario 3, monsieur, est hors de la zone d'étude. C'est un scénario dans le spectre des alternatives tel qu'on l'avait indiqué. C'est donc des propositions des publics au

regard d'un certain nombre de cartes d'enjeux et d'informations que les publics ont eu. Ils ont proposé une localisation en dehors de la zone d'étude et en dehors du parc naturel marin. Je vous invite à aller dans le site du débat, sur les différentes journées et ateliers, notamment le 14 janvier où vous aurez toutes les propositions des publics. Toutes les pastilles de localisation des publics et aussi leurs arguments qui justifient leur position. Nous, on ne fait que recueillir des arguments. Les scénarios, c'est une synthèse des propositions. Vous le verrez dans le compte rendu, l'intégralité des propositions se retrouvera dans le compte rendu. Francis, je t'invite à conclure.

Francis Beaucire : Quelques mots. Peut-être trois ou quatre phrases, ce n'est pas la peine d'épiloguer. Je vais commencer par nous, si les participants à cette réunion m'y autorisent. Je voudrais dire le plaisir que j'ai eu à travailler avec toute cette Commission. On a appris certainement beaucoup de choses, on a pris beaucoup de recul. C'est-à-dire que nous-mêmes, nous avons abordé ce débat avec humilité. On n'arrive pas en disant : « C'est tout. Vous allez voir ce que vous allez voir ». Le deuxième point, tout à l'heure, Julie et Anaïs l'ont exprimée, c'est comme ça dans tous les débats publics, les participants qui s'investissent, qui sont motivés du début à la fin, ce sont des gens qui sont dépositaires d'une grande quantité de connaissances, qui sont évidemment capables comme tout le monde et comme le maître d'ouvrage d'ailleurs, de construire des argumentations. C'est ça qu'on a recueilli et c'est quelque chose de vraiment réconfortant, au sein de la Commission, de voir se construire des systèmes argumentaires et qui débouchent pour partie sur ces fameuses solutions autres que celles du maître d'ouvrage. Dans ce débat, finalement, ce qui ressort, de notre point de vue, c'est qu'on n'est pas resté les deux pieds dans le même sabot. On avait bien senti dès l'origine du débat, que si on restait à l'intérieur de la zone des 300 kilomètres carrés, qui était la première commande de l'État sur le plan périmètre d'étude, finalement on allait aller sur un débat où se serait « oui », « non » et « pour », « contre ». Je pense que chercher à prendre un peu de recul, à prendre un peu plus de largeurs géographiquement et un peu plus de recul sur le temps et l'avenir en particulier avec nos interrogations sur la planification de la mer à long terme, tout ça permettait d'éviter en quelque sorte, de s'empierger d'une certaine façon dans le « oui », « non » ou le « pour », « contre ». Je pense que c'est un choix qu'on a fait assez précocement et on a été satisfait de voir qu'une partie des publics avait accepté en quelque sorte de jouer ce jeu. Ce jeu des alternatives à la proposition du maître d'ouvrage. Pour terminer, je disais tout à l'heure, mais cette fois c'était sur le téléphone, je disais : « Ce soir, ce n'est qu'un au revoir » puisque vous avez vu qu'on va travailler pendant deux mois. On va revenir vers vous, sur le terrain, pour vous présenter notre compte rendu. On le présente en même temps, en toute transparence, comme c'est une des conditions mêmes de fonctionnement du débat public. On va le présenter en même temps à tous les publics, à vous et en même temps au maître d'ouvrage. On reviendra sur le terrain pour cela au bout des deux mois. Peut-être que pendant les deux mois, on aura le retour de notre recueil de dires d'experts sur l'avenir technologique de l'éolien en mer. Je pense qu'on aura la possibilité de le mettre à votre disposition sur le site du débat public. Peut-être un autre point qui a déjà été énoncé, mais profitons-en pour le répéter. Les cahiers d'acteurs, certaines parties prenantes ou associations, ou élus, ont émis des cahiers d'acteurs il y a déjà plusieurs semaines. Si on tient compte de ce qu'il s'est passé dans les dernières semaines du débat, les dernières réunions thématiques et également le Festival, si certaines parties prenantes souhaitent faire une version deux de leur cahier d'acteurs qui remplacerait et annulerait la précédente, c'est une possibilité qu'on leur offre jusqu'au 20 mars. Pas au-delà parce qu'ensuite, on va avoir vraiment besoin de

ces cahiers d'acteurs pour rédiger de façon précise notre compte rendu. Tout ça pour dire que c'est un au revoir ce soir. Puis une fois qu'on aura rendu notre compte rendu, on ne va pas disparaître pour autant. Comme vous l'avez vu tout à l'heure dans cette image que Luc vous a montrée. Lorsque le maître d'ouvrage va, et c'est là mon attente de surprise, rendre sa décision et surtout motiver sa décision, nous serons à nouveau présents pour commenter le retour du maître d'ouvrage, ainsi est prévu finalement la démarche de débat public telle qu'elle a été conçue par la CNDP. Un tout petit point supplémentaire, lorsque nous présenterons notre compte rendu, nous aurons également le plaisir d'accueillir avec nous Chantal Jouanno, la Présidente de la CNDP qui vous rendra son propre bilan du débat public. Nous, c'est un compte rendu, circonstancié. Et la Présidente, c'est un bilan du débat public, sous l'angle justement de cette fameuse démocratie participative. Voilà ce que je pouvais dire ce soir pour terminer. Donc à bientôt d'une certaine façon.

Luc Picot : Merci, Francis, et à bientôt. Au revoir.

Anaïs Lefranc Morin : Au revoir.